

Réf: Dossier N° 041068

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ERMIA S CONSEILS »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE4, Lot 227A,

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 15/09/2021 reçu par Me Ezan Antoine SINZA , et enregistrés au CEPICI le 21/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERMIA S CONSEILS »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et, particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

-Prestation de conseil et accompagnement auprès des particuliers et autres organismes publics ou privés,
Conseil en stratégie organisation, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre
Services de formation

Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet,

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE4, Lot 227A,

Dirigeant(s) : Mme JOCO EPOUSE NDIAYE SALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05716 du 29/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27613/GTCA/RC/2021 du 29/09/2021

